

# REGLEMENT INTÉRIEUR COURS ENFANTS – ADOS

Toute année commencée est intégralement dûe, les absences ou abandons ne pouvant être ni déduites ni remboursées. La cotisation annuelle comprend les 10 mois de l'année scolaire : elle prend effet début septembre et se termine fin juin. Cours enfants ados chaque mardi 17:30 -18:30  
Fermeture de l'école les weekends et jours fériés. Durant les vacances scolaires, les cours ne seront pas assurés.

## ABONNEMENT

Chaque adhésion doit compléter et fournir les justificatifs dans les 10 jours après le début de l'abonnement. Pour toute pratique d'activité extra-scolaire, l'école souhaite s'assurer de l'assurance responsabilité civile et accident corporel en cours de validité (ou garantie accident de la vie) de chaque participant.

## VESTIAIRES

Les vestiaires sont à votre disposition, dans la mesure du possible nous vous demandons de respecter l'intimité de chaque personne qui s'y change. La direction décline toute responsabilité en cas d'oubli, d'échange, de perte ou de vol de vos affaires personnelles dans les locaux y compris dans les vestiaires.

## COURS

\* Pour respecter le développement de chacun de nos participants, les cours Enfants & Ados et cours Adultes resteront distinctes.

\* Chewing-gums, bijoux et téléphones portables sont interdits pendant les cours et resteront aux vestiaires pour maintenir la concentration du cours.

\* Pour de bons moments en perspective, un cours collectif nécessite de partager les espaces et matériels mis à disposition, de s'entraider, de respecter les coaches, les cours et participants, afin que chacun trouve sa place et pour maintenir l'ambiance et la bienveillance dans notre école.

\* Pour la concentration, la sécurité et le respect des élèves et professeurs et pour le bon déroulement de cours, votre contribution nous est indispensable. Merci d'éviter:

- Trop de distractions en cours lorsque le coach enseigne son cours et son savoir-faire.
- D'exécuter une figure ou mouvement non demandés par le professeur.
- En cas de fatigue, nos espaces détente sont à votre disposition pour reprendre ses esprits.

## FIN DE COURS

\* L'école ferme ses portes 10 minutes maximum après le cours et n'est donc pas habilitée à garder les enfants en dehors des heures de cours. Jusqu'à l'heure du début du cours, les parents doivent assurer la surveillance de leurs enfants et s'engagent également à prendre en charge l'élève dès la fin de son cours.

\*L'école décline toute responsabilité en cas d'accident, d'incident ou de dommages dont l'élève pourrait être victime en dehors des heures de cours.

## RESPECT DU MATÉRIEL ET DES LIEUX

\* Prendre soin, respecter et laisser propre les locaux et le matériel. Les élèves ou les représentants légaux des mineurs sont responsables de toutes dégradations qu'ils pourraient occasionner dans les locaux. Donc tout matériel dégradé sera facturé.

\* Nettoyer le matériel mis à disposition obligatoire après chaque utilisation.